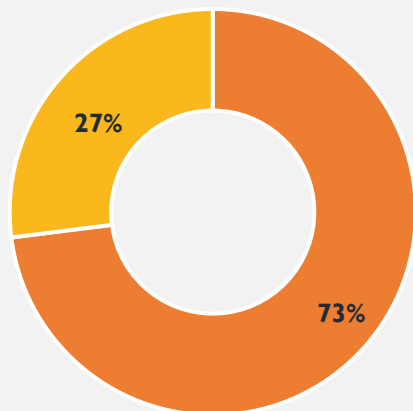


### INTRODUCTION

La transhumance est une tradition de longue date en Mauritanie où elle a subi des évolutions majeures au cours des dernières décennies, comme la raréfaction des ressources impliquant la redéfinition des routes empruntées par les troupeaux. Par conséquent, des conflits peuvent survenir lorsque les agriculteurs et les transhumants utilisent les mêmes ressources ou quand les champs agricoles sont endommagés par le passage des troupeaux. Dans le cadre du Suivi des Mouvements de Transhumance, l'OIM met en œuvre un système d'alerte, qui a pour objectif de recenser les mouvements inattendus de bétail et conflits ou catastrophes naturelles liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux pratiques agro-pastorales dans la région, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes, dans l'objectif de réduire les tensions dans les régions d'intervention. Ce tableau de bord présente les informations fournies par le biais de 37 relais communautaires, présents dans sept régions (Trarza, Brakna, Gorgol, Guidimakha, Assaba, Hodh El Chargui et Hodh El Gharbi) pendant le mois de septembre 2021.

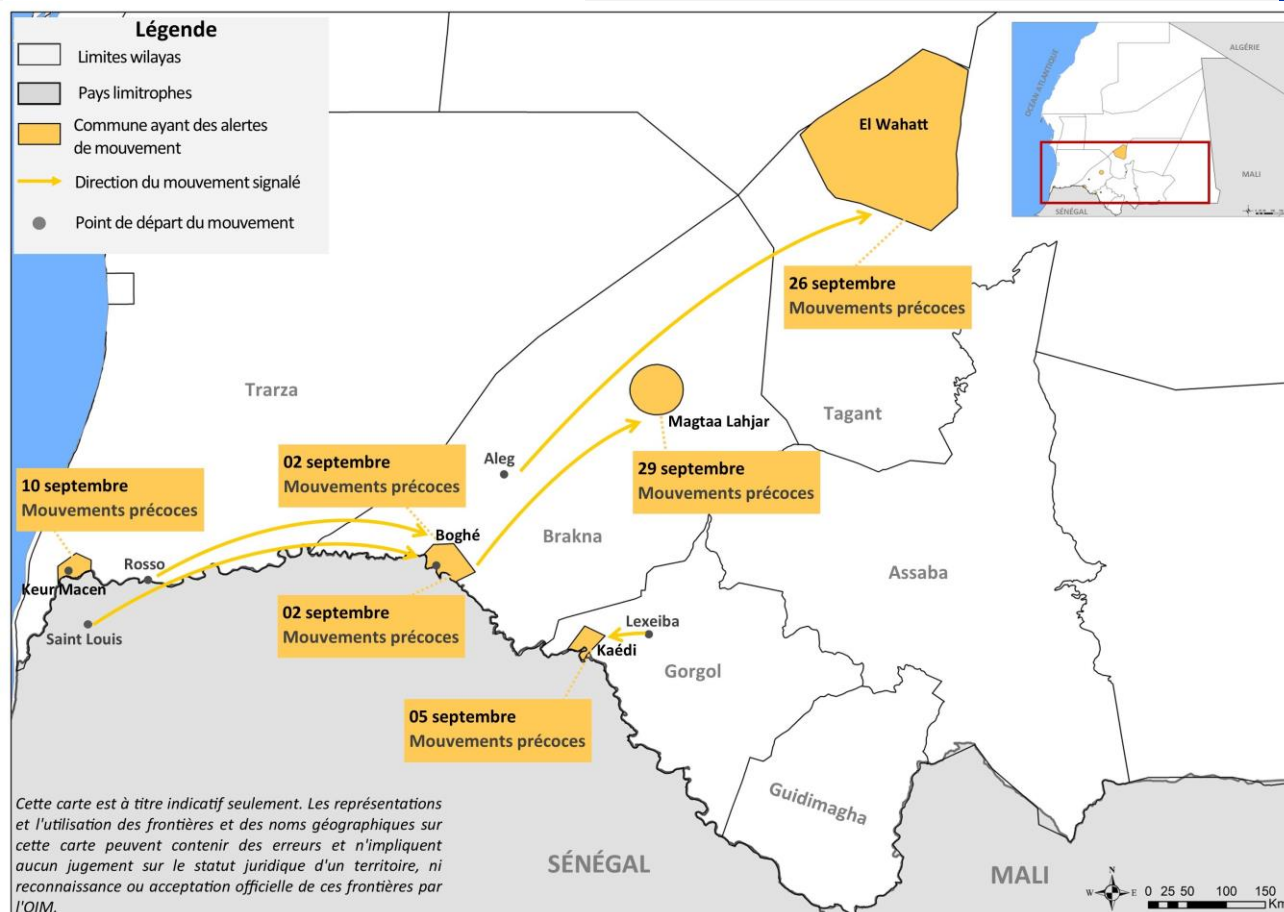
	Évaluation menée sur le terrain	
	Évaluation menée auprès d'informateurs clés par téléphone	

### TYPES D'ALERTE

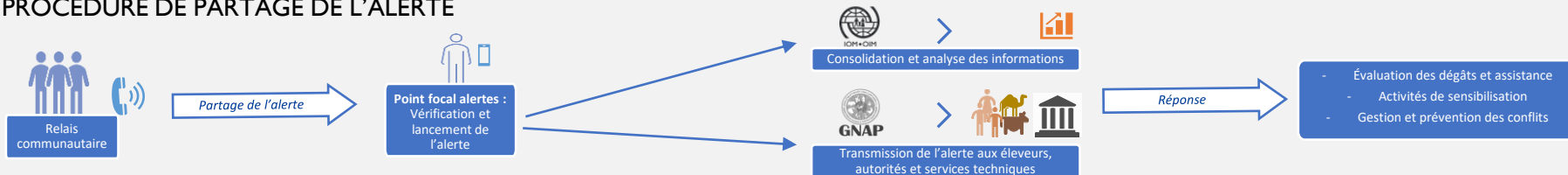


■ Mouvements  
■ Évènements

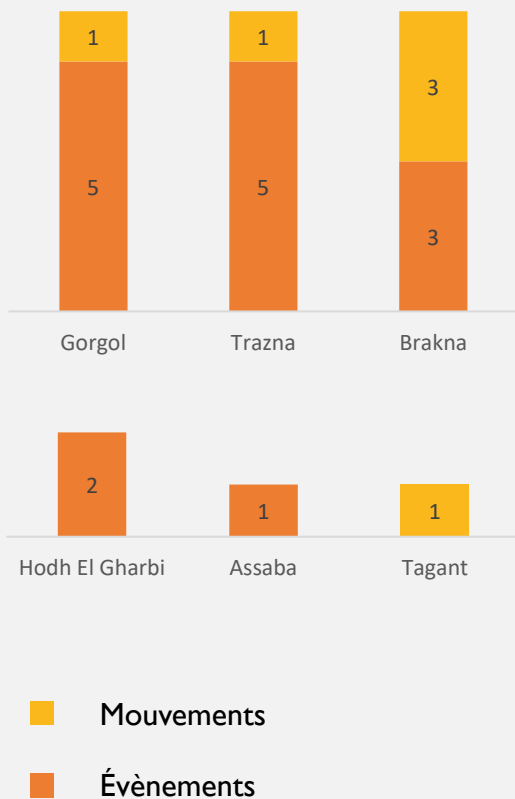
### CARTE: ALERTES MOUVEMENTS EN SEPTEMBRE



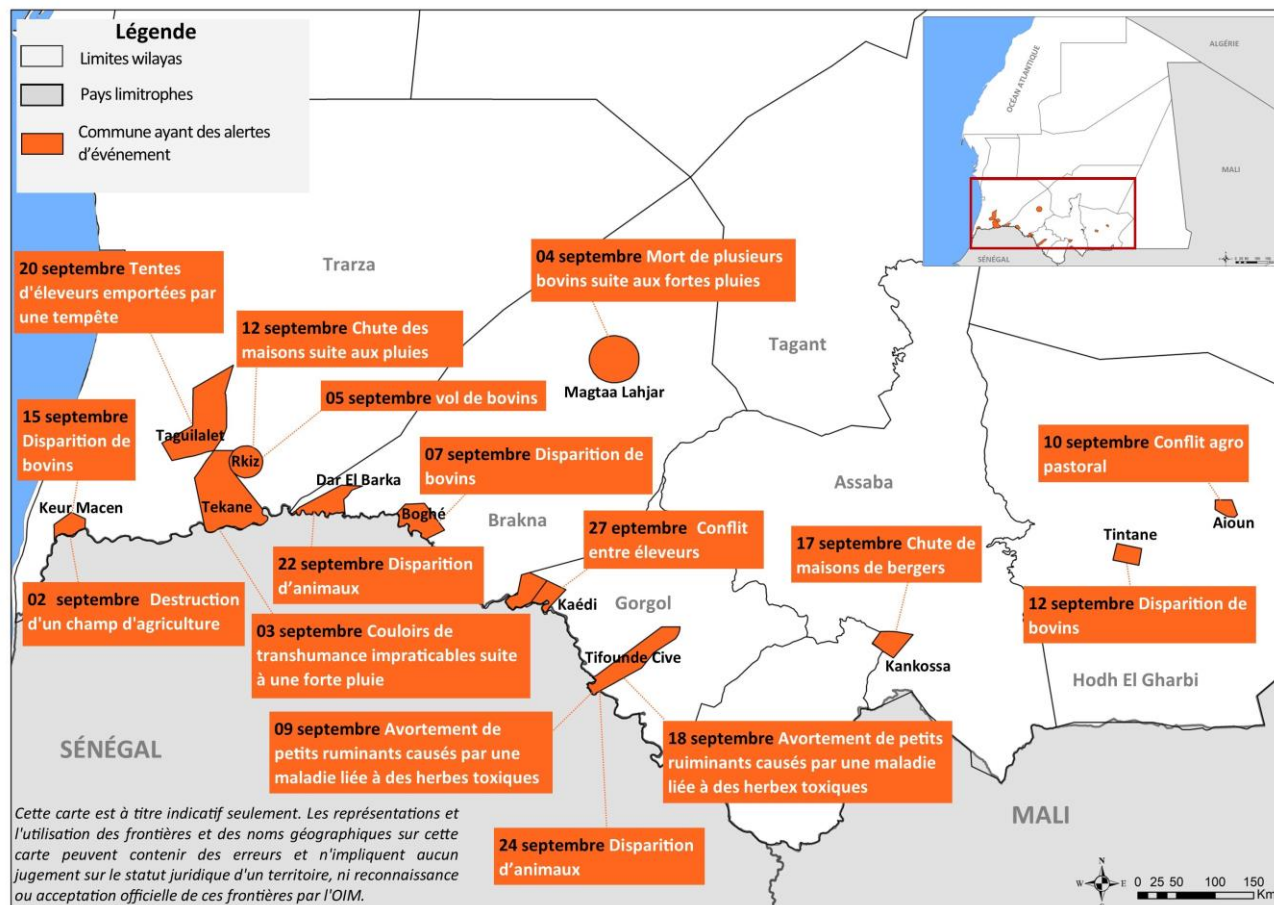
### PROCÉDURE DE PARTAGE DE L'ALERTE



### TYPES D'ALERTE PAR REGION



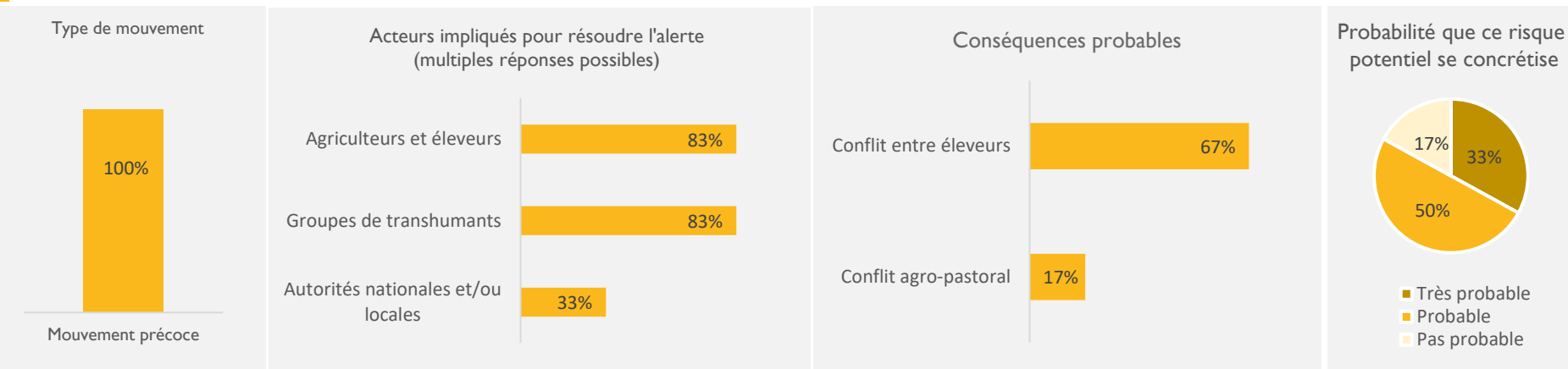
### CARTE: ALERTES ÉVÈNEMENTS EN SEPTEMBRE



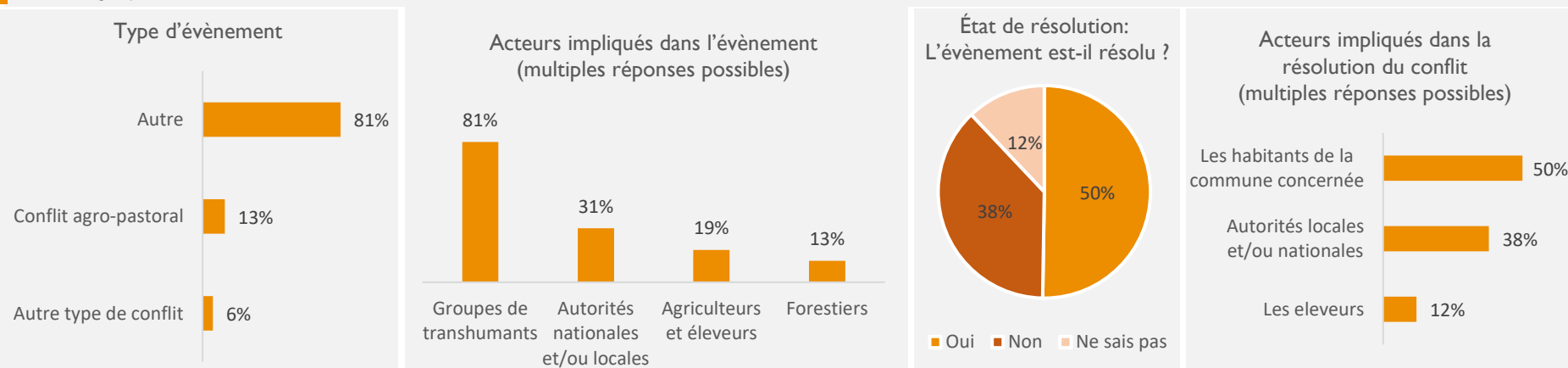
Pour ce qui concerne les **alertes « mouvements »**, des mouvements précoces ont été rapportés impliquant le déplacement de plus de 1 600 animaux accompagnés de 32 personnes, avec une moyenne d'environ 270 animaux pour chaque mouvement enregistré. Selon les informateurs clés, ces mouvements pourraient entraîner des conflits entre éleveurs (67%) ou des conflits agro-pastoraux (17%). Les informateurs clés estiment probable (dans 50% des cas), voire très probable (33%) que les conséquences anticipées se concrétisent. La plupart des mouvements précoces sont internes à la Mauritanie (5 des 6 mouvements, dont 2 à destination de Brakna, 2 vers Trarza, et 1 vers Tagant). Ce mois-ci, un mouvement transfrontalier précoce a été enregistré du Sénégal vers la région de Brakna.

Les **alertes « évènements »** reçues concernent d'autres types d'évènements (81%), y compris le vol ou la disparition de bétail, des évènements liés à de fortes pluies qui ont bloqué le passage des troupeaux et des couloirs traditionnels et les avortements/maladies du bétail. Les conflits agropastoraux, qui représentent 13 pour cent des alertes reçues, sont principalement liés aux dégâts des champs causés par le passage du bétail. D'autres types de conflits (6%) ont été relevés, essentiellement des heurts entre éleveurs autour d'un point d'eau. Soixante-cinq pour cent des évènements ont été résolus par la médiation sociale. Les habitants de la commune concernée étaient les principaux acteurs impliqués dans la résolution des conflits (50% des conflits résolus), les autres acteurs tels que les autorités locales ou nationales (38%) ou les éleveurs (12%) étant moins fréquemment impliqués.

### ALERTES MOUVEMENTS

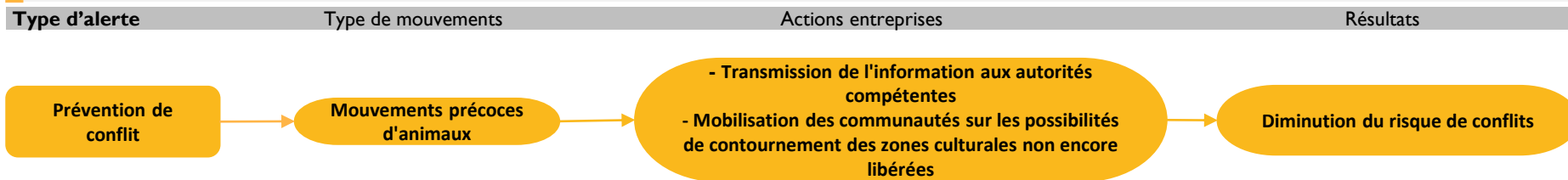


### ALERTES ÉVÈNEMENT

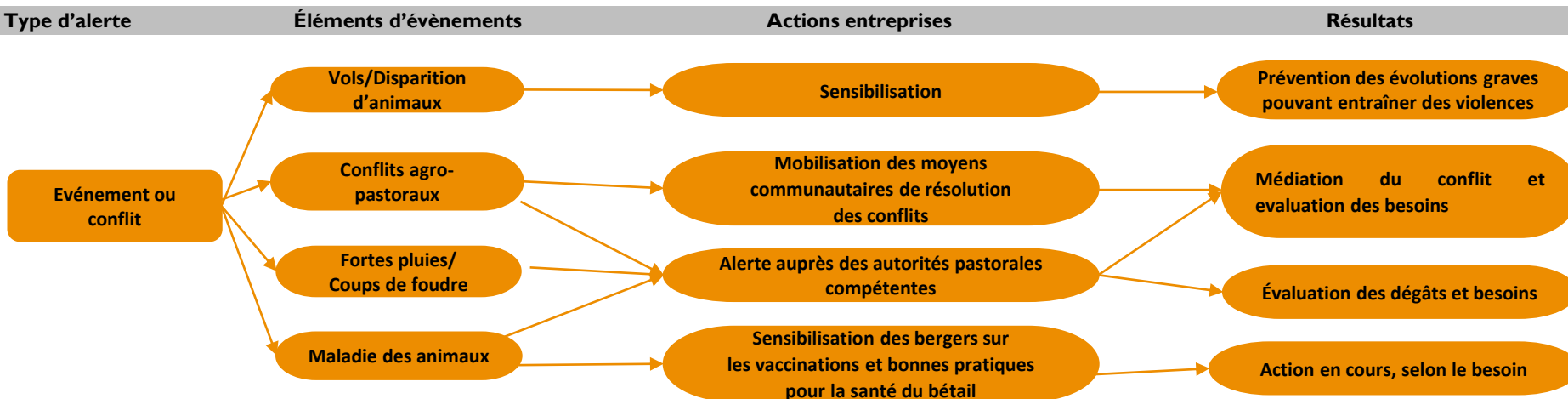


À la suite de la transmission des alertes par les relais communautaires et les enquêteurs au point focal des alertes au niveau du GNAP (Groupement National des Associations Pastorales), des actions sont entreprises par différents acteurs locaux pour apporter une réponse dans le but d'éviter, atténuer ou apaiser une situation qui pourrait engendrer un conflit. Ainsi, selon les types d'alertes, des actions de résolution ou de prévention des conflits sont entreprises. Ces actions constituent **les réponses aux alertes**.

### RÉPONSES AUX ALERTES « MOUVEMENTS »



### RÉPONSES AUX ALERTES « ÉVÈNEMENTS »



Les données collectées sur les alertes ont permis au GNAP et à l'OIM, à travers leur réseau de relais communautaires de **remonter l'information convenablement et à temps aux autorités locales, aux chefs villageois et aux habitants des communes concernées**. Ces acteurs impliqués ont entamé des actions qui visent, pour ce qui est des alertes préventives, à éviter les conflits et les déplacements de populations. Quant aux alertes liées à un conflit, les acteurs ont pu atténuer les effets de certains événements conflictuels liés à la transhumance par l'intermédiation sociale, la sensibilisation sur les risques de conflits et l'adoption de stratégies adaptatives. D'autre part, des activités de sensibilisation sur les feux de brousse sont menées ainsi que des actions pour protéger les ressources naturelles notamment par la mise en place de pare-feux. Des actions sont toujours en cours afin d'avoir des résultats satisfaisants sur la résolution de tous les conflits rapportés par les alertes «événements» et de tous les mouvements relevés par les alertes «prévention».

Pour la continuation du processus d'alertes, il est recommandé de continuer les actions de sensibilisation ainsi que de créer / redynamiser les comités villageois.